

*Le schéma départemental en faveur des
personnes âgées :*

évaluation et perspectives

juin 2012

www.cg18.fr



Une démarche partenariale



Le schéma: outil de planification

- Document opposable, adopté pour 5 ans par le Conseil général
- Outil de nature prospective se fondant sur une évaluation des besoins à satisfaire et définissant les actions à mettre en œuvre



Le schéma: une démarche partenariale

- **une dynamique d'actions coordonnées avec les différents partenaires :**
 - ✓ État (ARS, DIRECCTE, ...) (PRS)
 - ✓ Assurance maladie (Carsat, CPAM,MSA)
 - ✓ Communes,EPCI,PAYS (CLS,ABS)
 - ✓ Coordinations gérontologiques locales
 - ✓ Professionnels de santé
 - ✓ Associations d'aînés
 - ✓ CODERPA ...
- **associant le public à partir de concertations sur les territoires**



Schéma 2013-2018 : un calendrier

- 1^{ère} étape : bilan schéma précédent, atouts et difficultés
- 2^{ème} étape : pistes de travail
- 3^{ème} étape : élaboration de fiches action
- 4^{ème} étape : évaluation financière
- 5^{ème} étape : adoption : octobre 2013



Bilan 2006 - 2012



Rappel des objectifs du schéma 2006-2010

- **l'égal accès aux services et aux soins sur tout le territoire départemental**
- **la lutte contre les discriminations financières dans l'accès à ces services**
- **une mobilisation volontaire et maîtrisée des finances publiques sur des projets durables**



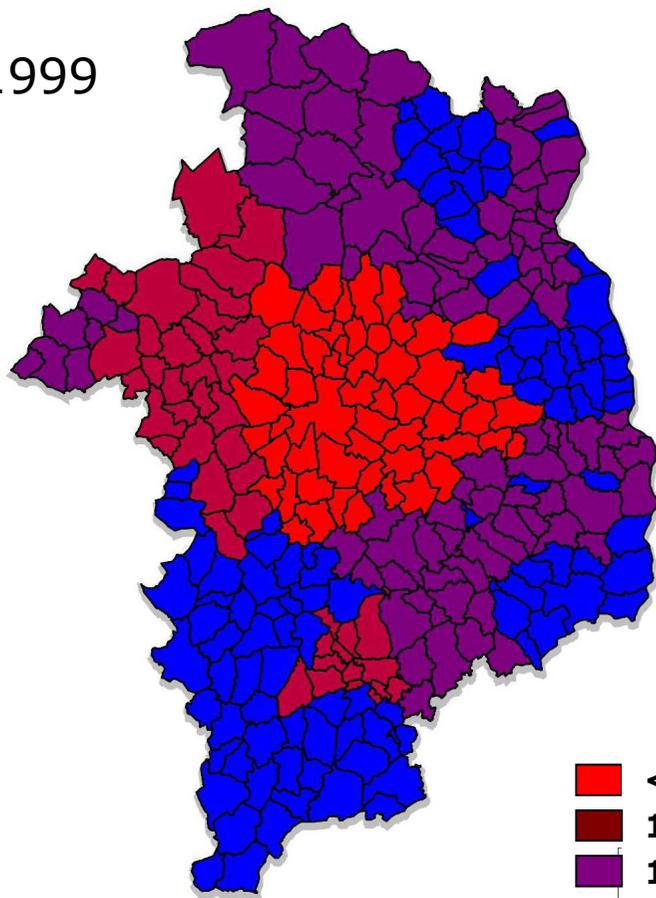
Les grandes évolutions

- Rester chez soi s'est « démocratisé » grâce à l'APA
- Les établissements, publics ou associatifs à but non lucratifs, se sont médicalisés, modernisés, développés, adaptés à la maladie d'Alzheimer
 - > les délais sont moins longs pour y rentrer ;
 - > mais les tarifs ont augmenté ;
 - > et le personnel, plus nombreux, reste insuffisant pour la grande dépendance
- L'information pour les familles s'est développée, de façon inégale selon les territoires
- La coordination entre services évolue mais peut encore s'améliorer

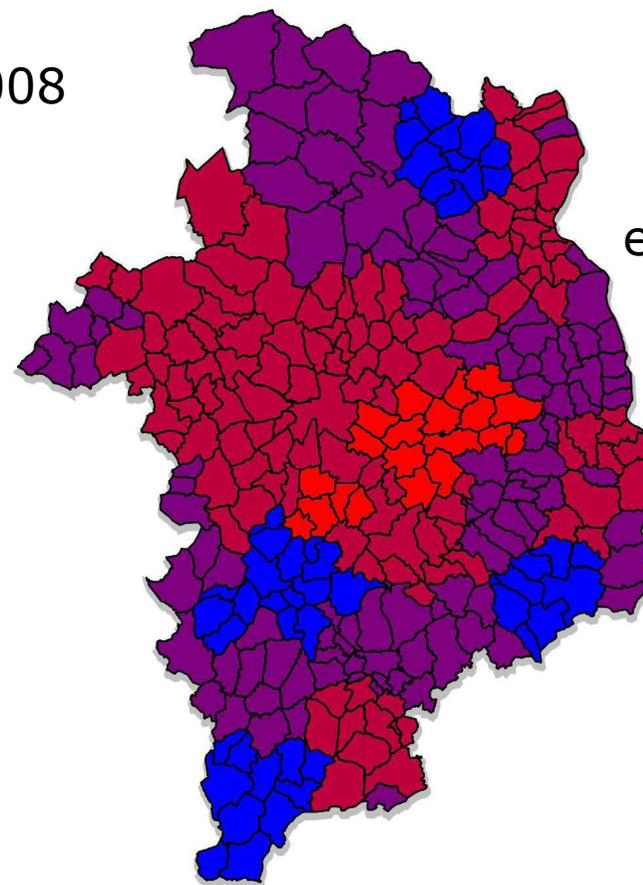
Evolutions démographiques

Forte augmentation des 55-64 ans

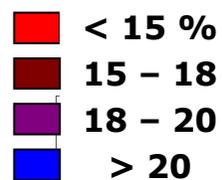
1999



2008

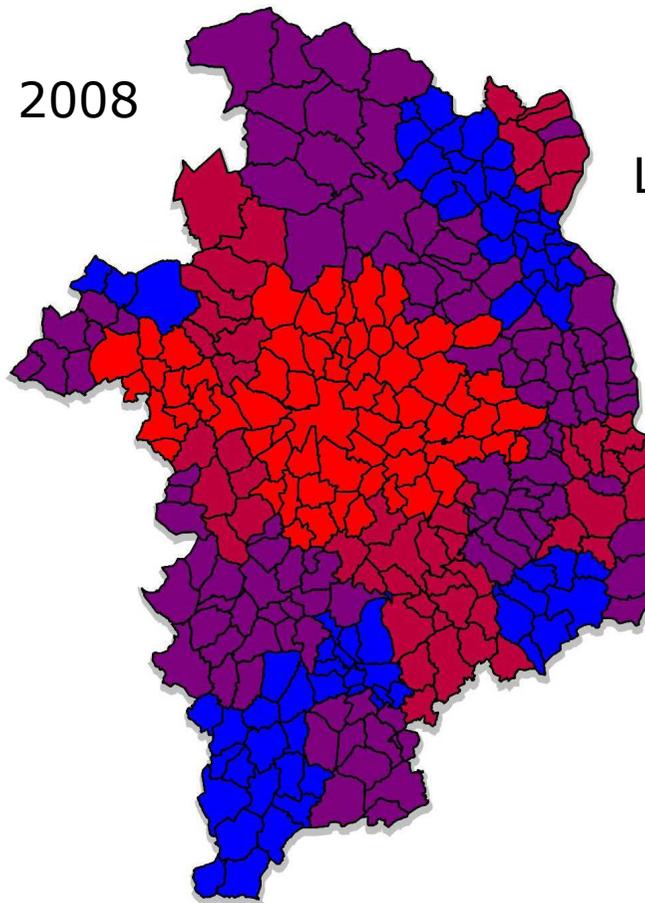
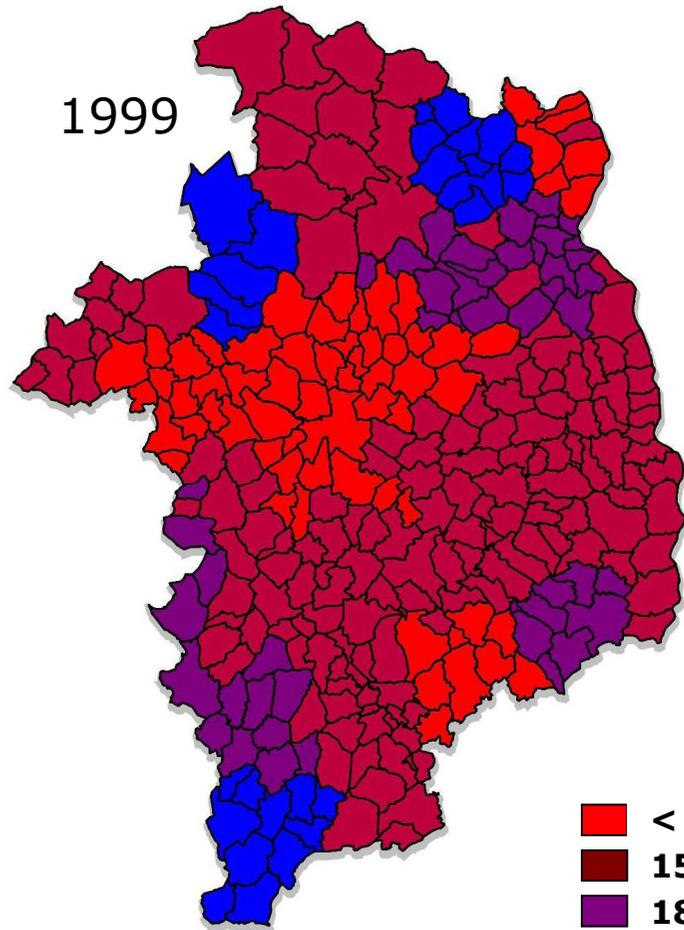


en particulier
autour de
Bourges

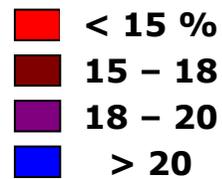


en % de la population totale

Les plus de 75 ans



Le vieillissement
s'accroît
partout sauf
dans le pays de
Bourges



en % de la population totale

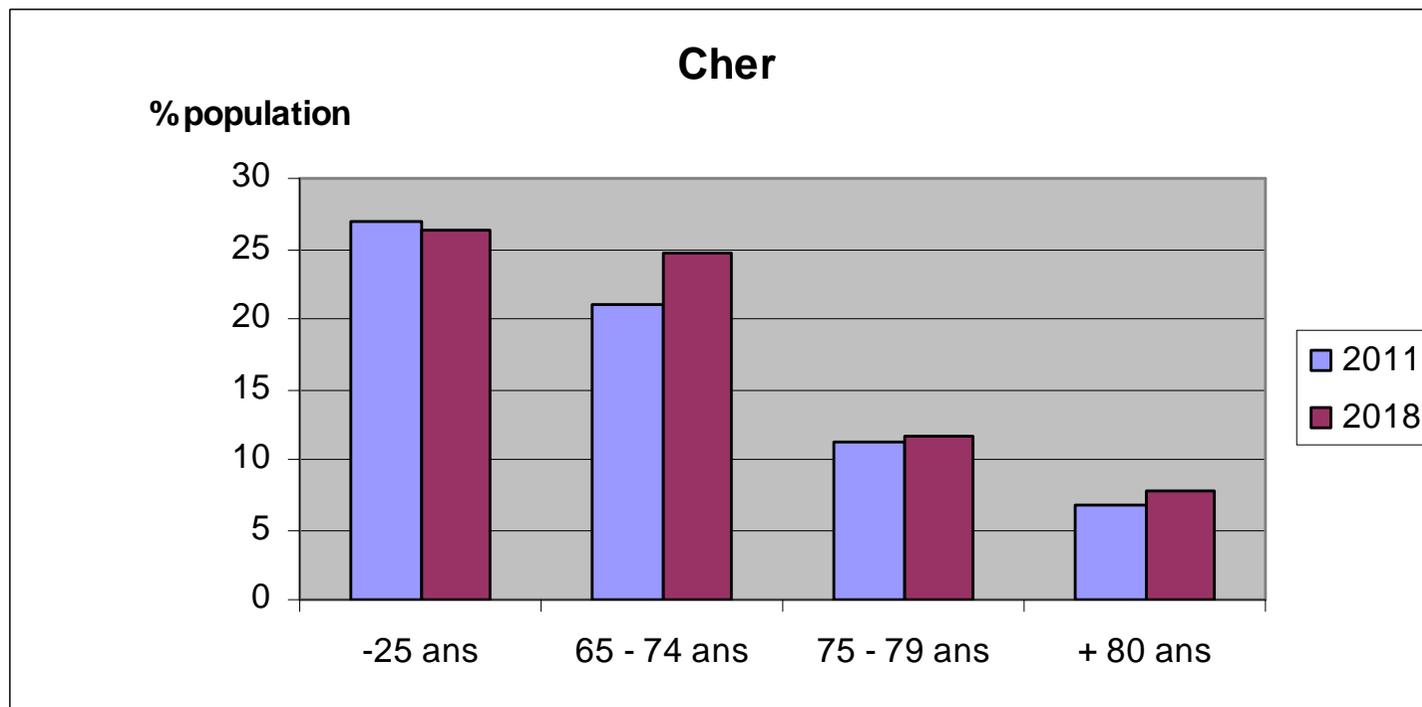
Quelques caractéristiques

- Une population mobile dans le Cher,
 - > quittant Bourges à la retraite mais la retrouvant au grand âge
 - > rejoignant les villes de Vierzon et Saint-Amand
- 15 à 50 % des plus de 55 ans (selon la tranche d'âge) vivent seuls et cela s'accroît
- 15 % des plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté (60 % du revenu médian)*

* 17 % dans la strate



Un vieillissement qui va se poursuivre



augmentation des 65 - 75 ans (+3,6 point),
plus rapide qu'en région Centre

Près de 15 % du budget
départemental



Quelques chiffres

	CA 2006	CA 2010	BP 2012
Total fonctionnement	35 872 403 €	48 980 588 €	50 111 404 €
APA domicile	15 516 548 €	18 096 012 €	18 091 480 €
APA en établissement	8 944 034 €	12 574 279 €	14 094 056 €
Aide Sociale à l'Hébergement	10 158 948 €	16 731 789 €	16 516 745 €
Maintien à domicile (aide ménagère-aide aux repas)	477 675 €	333 494 €	290 000 €
Placement familial	522 490 €	624 672 €	622 080 €
Autres	252 708€	620 432€	497 043€

Diagnostic des groupes de travail printemps 2012



Premières propositions des groupes,
à approfondir



Remarque préalable (1)

Un système de financement à bout de souffle, qu'il est urgent de réformer !



Remarque préalable (2)

**Pas de bonne prise en charge,
à la maison comme en établissement,
si la question de la présence médicale et
para-médicale n'est pas résolue**

Les axes de travail : tous partenaires

- **Impliquer les personnes âgées en les maintenant dans un rôle social ; prévenir le vieillissement**
- **Soutenir, valoriser, former pour les métiers du grand âge**
- Transport, habitat, services, haut débit : à structurer pour faciliter la vie à domicile (cf SRADT)
- Soutenir les aidants à domicile

Les axes de travail

- Mieux coordonner les intervenants et services (associations, hôpital, libéraux, ...)
- Quelles innovations, à mi-chemin entre domicile et EHPAD ?
- Conduire une démarche qualité en EHPAD
- Prendre en compte des situations particulières : migrants âgés, jeunes souffrant de maladies neuro-dégénératives, vieillissements précoces, ...

Vérification de la compatibilité ou
complémentarité avec les schémas
ou documents d'orientation
existants



Documents consultés

- Plan Alzheimer
- Projet régional de santé
- Contrat local de santé de Bourges
- Projet territorial de santé du Pays de Vierzon
- Agendas 21 des Pays Loire Val d'Aubois et Sancerre-Sologne

à ajouter

- Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire (SRADT)



Pour les communes :

envoi d'un questionnaire sur les
services aux aînés

(second semestre 2012)



Réunions dans le Cher tout public

- 6 septembre : Pays de Bourges
- 12 septembre : Pays Sancerre-Sologne
- 13 septembre : Pays Loire Val D'Aubois
- 17 septembre : Pays de Vierzon
- 20 septembre : Pays de Saint-Amand

